

Examen de l'investissement étranger

important d'aide à l'avancement de la technologie industrielle, le programme PAIT, la loi stimulant la recherche et le développement scientifiques, IRDIA, à frais partagés, de même que le programme d'aide au dessin industriel. La loi stimulant la recherche et le développement scientifiques prévoit le versement de subventions aux nouvelles industries ou à la recherche innovatrice.

A titre de ministre d'État chargé de la Science et la Technologie, j'ai annoncé il y a un an la nouvelle politique du gouvernement touchant les projets de recherche et de développement jusqu'ici laissés au secteur privé. Autrement dit, nous donnons au secteur privé la chance de s'inspirer des efforts de recherche du gouvernement. Nous aidons ainsi le développement de techniques canadiennes distinctes et, dans cette optique, je mentionnerai le bill sur la Société pour l'expansion des exportations qui fait présentement l'objet d'étude. Il a en effet été renvoyé au comité permanent qui a tenu sa première séance. Il s'agit là d'un programme important destiné à favoriser les exportations.

Bien qu'il y ait des points communs, comme je l'ai indiqué, il y a aussi des différences importantes. C'est un débat sur l'investissement étranger au Canada. J'ai été frappé de voir le député de Trinity (M. Hellyer) réussir à éviter de mentionner dans ses propositions de politique des mesures traitant directement de l'investissement étranger. Sa politique d'investissement étranger est-elle une politique sans mesures traitant de l'investissement étranger? Il n'a même pas parlé, comme le font habituellement les conservateurs, du besoin d'autres secteurs clés.

Comme je l'ai signalé en présentant ce bill en deuxième lecture, il est important d'avoir des mesures favorisant le développement de compagnies fortes à capital et contrôle canadiens. C'est le premier pilier de la politique libérale. Il est également important que le gouvernement ait le moyen de voir à ce que l'investissement étranger dont nous avons besoin apporte le plus d'avantages possible au Canada. Les conservateurs semblent n'avoir aucune solution à cette question, mais le bill C-132 en est une. Je dois également avouer ma surprise et mon désaccord avec la proposition conservatrice de racheter les industries canadiennes. Nous devons augmenter notre surplus commercial, a dit le député de Trinity, pour engendrer le capital qui nous permettra de rapatrier l'industrie canadienne. Toutefois, comme je l'ai signalé, ceci pose de graves problèmes.

Oubliez pour l'instant les montagnes de capitaux en jeu. Qu'allons-nous faire au sujet des autres problèmes? Pourquoi racheter le passé au lieu de construire pour l'avenir?

Je suis d'accord ici avec le député de York-Sud (M. Lewis).

Des voix: Bravo!

M. Gillespie: Il a raison dans une certaine mesure, par exemple, de dire que les solutions des conservateurs comportent toutes une certaine forme de concessions fiscales ou une certaine forme de stimulants pour améliorer le rendement public. Les stimulants positifs ont un rôle à jouer et, comme je l'ai dit, le gouvernement s'en est servi là où c'était nécessaire, mais dépendre seulement de ces stimulants revient à admettre la faillite de cette politique.

Le NPD a indiqué qu'il cherchera à renforcer le bill sous trois aspects: en augmentant la portée de l'agence de surveillance, en ramenant la présomption de non-admissibilité à 5 p. 100 et 20 p. 100 comme dans l'ancien bill sur l'examen des prises de contrôle et en faisant proclamer tout le bill en même temps. D'après l'honorable député de York-Sud, on devrait étendre les pouvoirs de l'agence d'examen pour qu'ils couvrent les importations de pièces

détachées, les exportations de matières premières, les accords d'exportation entre les filiales des entreprises multinationales, et le développement des sociétés existantes contrôlées par l'étranger au Canada dans des secteurs connexes.

Permettez-moi de dire qu'il peut y avoir quelque malentendu concernant la proposition qui se trouve maintenant devant la Chambre. Comme mon prédécesseur et moi-même l'avons indiqué clairement et plusieurs fois, en examinant si un investissement proposé entraînera des avantages importants pour le Canada, le gouvernement étudiera la politique d'approvisionnement, la politique d'exportation et la transformation ultérieure afin de s'assurer que dans la mesure du possible l'activité économique qui peut s'effectuer chez nous de manière rationnelle a bien lieu chez nous. Ces considérations vont au cœur du processus de surveillance.

Ceci ne signifie pas qu'on examinera chaque contrat d'achat, chaque contrat d'exportation et chaque vente de ressources canadiennes. Mentionner cette possibilité est indiquer que cela est absolument impossible. Des milliards de dollars d'exportation et d'importation entre des sociétés affiliées au-delà de nos frontières sont réalisés chaque année en vertu de milliers de contrats. Il est inconcevable pour moi que le gouvernement puisse envisager d'établir une bureaucratie susceptible d'examiner toutes les transactions. Une telle solution provoquerait un arrêt des affaires et de l'économie.

Monsieur l'Orateur, dans les quelques instants qui me restent j'aimerais me référer à une critique qui a été soulevée, c'est-à-dire la surveillance de l'expansion des sociétés existantes de propriété étrangère fonctionnant déjà dans certaines zones voisines d'activité. Comme l'honorable député de Windsor-Walkerville (M. MacGuigan) l'a souligné, il existe des difficultés d'ordre administratif considérables à cet égard. Peut-être est-ce la raison pour laquelle d'autres pays ont renoncé à ce genre d'action.

J'ai dit maintes fois que la proclamation de cette partie-ci du bill—et c'est une autre critique qu'on a lancée—devrait être faite en deçà d'un an de l'adoption des dispositions sur les prises de contrôle. Il me semble tout à fait raisonnable de procéder ainsi pas à pas, alors que nous présentons une politique qui touchera tous les secteurs de l'économie. Comme l'a dit Aristote: «Tout finit bien qui commence bien.»

M. Baldwin: Êtes-vous sûr que c'était Aristote?

M. Gillespie: Lorsque le bill sera étudié au comité permanent, on aura l'occasion de revoir d'autres aspects. Ce que je veux surtout faire ressortir cet après-midi, c'est qu'il ne s'agit pas d'une politique de nationalisme négatif, mais plutôt d'une politique appuyant la politique canadienne visant à seconder la conduite, la gestion et l'expansion de notre propre économie. J'attends avec hâte les délibérations au comité.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): Conformément à l'ordre adopté plus tôt aujourd'hui, il est de mon devoir de mettre la motion aux voix dès maintenant. La Chambre consent-elle à ladite motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée et le bill, lu pour la 2^e fois, est renvoyé au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.)

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): Comme il est 6 heures, la Chambre s'ajourne à 2 heures demain.

(A 6 heures, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)